

*A la Frontiere*

---

*Faits Divers*

# LE PATRIOTE

## DE LA MEURTHE ET DES VOSGES.

Le *Patriote* paraît tous les deux jours. — Prix de l'abonnement, PAYABLE A L'AVANCE, par trimestre, pour Nancy, 3 fr. 50 c.; pour la *Meurthe*, 6 fr. 50 c.; et pour les *Vosges*, 7 fr.; hors ces départements, 7 fr. 50 c. — Toute personne qui, à l'expiration du trimestre, ne refuse pas le journal, est toujours considérée comme abonnée. — Aucune lettre n'est reçue, elle n'est affranchie. — On s'abonne à Nancy, à la direction du *Patriote*, rue de l'Équitation, 5; à Epinal, chez M. Thirion-Jouve, libraire; à Mirecourt, chez M. Ferry, avocat; à Toul, chez M. Clairier; à Pont-à-Mousson, chez M. Soyer, buissier; à Dieuze, chez M. Mauget, libraire; à Paris, à l'office-correspondance d'Auguste de Vigny et compagnie, place de la Bourse, 5, où l'on reçoit aussi les annonces; à la librairie-correspondance Destillès aîné et compagnie, rue St-Marc, 42, près la Bourse; et chez tous les directeurs des postes. — Prix de la ligne d'annonce: 45 centimes; dans le corps du journal, 25 centimes. Tout autre article que les avis et annonces, 3 francs la ligne.

NANCY, 11 OCTOBRE 1843.

Une lettre écrite par un Allemand au *Courrier du Bas-Rhin* contient sur la situation de l'Europe des aperçus qui ne manquent pas de vérité et qui résument à la fois les événements les plus récents et les dispositions des esprits :

SITUATION DE L'EUROPE.

L'Europe actuelle offre un singulier, mais instructif spectacle. Partout un malaise profond se traduit par des commotions plus ou moins intenses.

La Grèce, greffée d'un trône artificiel, ploie sous le poids de ses charges, et trouve, à la tête du gouvernail, un jeune prince aussi faible qu'inexpérimenté.

La Hollande, également malade, est écrasée par les charges de son budget et lutte en vain pour sortir de l'ornière fatale.

L'Irlande, pauvre et agitée, attend avec anxiété sa délivrance. En Angleterre, le pays de Galles va être soumis à la loi martiale, et le paupérisme augmente dans les trois royaumes unis.

Le cabinet suédois, enlacé, à cause de sa position dynastique, par un traité secret, à la politique russe, met la cause de la famille Bernadotte avant les intérêts de la Suède, qui devrait comprendre que la Russie est sa plus mortelle ennemie, et lui rappeler qu'elle lui ravit jadis les provinces de la Baltique.

Le Danemark, gouverné par un roi qui avait promis une constitution plus libérale, a pour prince héréditaire un homme dont la vie offre une triste perspective au peuple danois, si mûr pourtant pour une véritable liberté.

La Russie annonce le projet de marier une de ses princesses au futur héritier de la couronne, le prince Frédéric de Hesse, le prince héréditaire n'ayant point d'enfant.

Ainsi, la Russie veut enclaver tout le nord de l'Europe dans sa politique, tandis qu'au centre elle élève sa propagande occulte du panslavisme et inquiette ainsi l'Autriche dans le cœur de plusieurs de ses provinces. La Pologne, impolitiquement et fatalement abandonnée en 1851 par la Prusse et l'Allemagne, est aujourd'hui une vaste caserne russe, où la discipline militaire écrase cruellement toute velléité d'indépendance.

Confiscations, exportation d'enfants, décapitation, incarcération préventive, jugement et exécution occulte, tout ce hideux attirail de l'esclavage étroit d'une main de fer l'infortunée Pologne.

Dans la Russie même, mécontentement des nobles réclamant leurs anciens privilèges, révoltes partielles

des paysans, une guerre interminable avec les vaillantes peuplades du Caucase; tout cela devrait sérieusement faire réfléchir les hommes qui influent sur les destinées de l'Europe.

La Turquie, vieille mosquée en ruines, n'attend que le mot du partage; en attendant, l'empire est gouverné par un sultan fatigué de luxure et épuisé avant l'âge.

L'Italie aspire au moment de la délivrance, qui doit faire disparaître le dégradant état actuel et ranimer ce beau pays, si richement doté par la nature, si pauvrement gouverné par ses soi-disant hommes d'état.

En Espagne, la guerre civile; en Portugal, disette de finances et désordres de cour; en Allemagne, partout le désir profond d'un meilleur présent, d'un meilleur avenir; mais ce sentiment public, morcelé par trente principautés diverses, est partout comprimé par la politique rétrograde de l'Autriche et par la politique vacillante et méticuleuse du cabinet de Berlin.

Troubles à Lubeck, troubles à Hambourg, scènes de pillages et cris moyen âge à Carlsruhe, défenses de livres, persécutions contre les écrivains, suspicion même envers les publicistes modérés et une méfiance profonde dans toutes les classes de la société: tel est le tableau exact de l'Allemagne actuelle. Ajoutez-y que la Russie se prépare partout des étapes en Allemagne; elle marie une princesse au riche duc régnant de Nassau, créature du czar, au point que le duché de Nassau se nomme, dans toute l'Allemagne, *la petite Russie*; une autre princesse russe, la grande-duchesse Marie-Paulowna, sœur de l'empereur Nicolas, est mariée au grand-duc de Saxe-Weimar; l'héritier de la couronne russe a épousé une princesse de Hesse-Darmstadt et doit passer l'hiver en Allemagne; la reine des Pays-Bas est une autre sœur de l'empereur Nicolas; la grande-duchesse Hélène de Russie, une nièce du roi de Wurtemberg; le duc de Leuchtenberg, ayant épousé une fille du czar, est proche allié de la famille royale de Bavière; le roi de Prusse, frère de l'impératrice de Russie: toutes ces alliances sont autant d'échelons pour l'influence de Saint-Petersbourg.

Faut-il répéter, pour la millième fois, à la presse française, que l'Allemagne détecte la politique russe, que le dernier séjour du czar à Berlin a été une nouvelle révélation du peu de sympathie que, dans plusieurs très-hautes régions de Berlin même, l'empire russe rencontre, aussi bien que parmi toutes les classes de la population.

Dans les vieilles provinces prussiennes, voisins de la frontière russe, la haine contre les Russes est un véritable sentiment populaire.

Si l'Allemagne avait une guerre à faire, se battre contre les Russes serait une guerre vraiment nationale. Vous me croirez facilement, quand je vous dirai que mes opinions sont celles d'un esprit modéré, et que je n'appartiens point à une nuance aussi avancée que celle de votre journal. Mais tous les hommes éclairés de l'Allemagne voudraient un rapprochement sérieux avec la France, et accusent, à tort ou à raison, une partie de la presse française de pencher notablement vers l'alliance russe, et non vers une bonne amitié avec l'Allemagne.

On désigne ici tout haut tel journal de Paris stipendié par la Russie, et la *Gazette d'Augsbourg* l'imprimait même dernièrement en toutes lettres. L'Allemagne a besoin de la France, et la France a besoin de l'Allemagne. Laisser le continent exploité par l'Angleterre et la Russie est une incroyable aberration de la politique. On sait aussi que le système du gouvernement actuel en France est traîné à la remorque de l'Angleterre; la visite d'Eu n'a fait qu'aggraver cette situation dans laquelle la politique française joue le rôle de *cavalier servant* du cabinet anglais. L'Europe actuelle est malade, les peuples sont parqués suivant le bon plaisir des grands souverains, au mépris de leurs affinités, de leurs penchans et de leurs intérêts. Le feu roi de Prusse avait promis, à la face du ciel, une constitution à son peuple; faudra-t-il encore une tempête politique pour arracher par la force et dans de longues lattes ce qui serait accueilli aujourd'hui avec gratitude?

On avait promis la liberté de la presse en Allemagne, et la censure régnait, stupide et bafouée, sur son trône de carton, armée de ciseaux et voulant couper, elle, la pauvre honteuse, les ailes aux idées.

Aujourd'hui même on organise ici une croisade contre le jury et contre la publicité des débats.

Plaidez avec nous, monsieur, pour les libertés de l'Allemagne, et la reconnaissance publique ne vous faillira point. Votre feuille nous arrivera malgré les douanes et malgré la police, comme toutes les brochures défendues de la Suisse allemande, qui se lisent partout ici, malgré les défenses d'une politique impuissante.

Conseil général de la Meurthe. — Session de 1843.

TRAVAUX DU CONSEIL. — (SUITE.)

Les conseils d'arrondissement de Sarrebourg et de Château-Salins demandent que l'administration

### LA VIOLE D'AMOUR,

CHRONIQUE FLORENTINE.

(Suite.)

Le cortège d'hier défilait encore dans les rues qui aboutissent au palais, quand je sentis les plis de ma robe tout d'un coup agités par une main inconnue. Je me retournai. Une duègne s'était arrêtée auprès de moi, demandant à me parler. — Mon Révérend, me dit la vieille, à un chapelet d'ici environ, près du parvis de la Madelaine, une étrangère se meurt; venez en toute hâte, elle n'a plus que quelques instans à souffrir avant de rendre son âme à Dieu.

Là-dessus, elle disparut dans la foule. Je partis. Don Bartholomé, qui est pour moi, dans la vie religieuse, ce que tu as été à une autre époque dans la vie militaire, m'accompagna. Arrivés au logis qui nous avait été désigné, nous trouvâmes la porte d'une redoutable odeur de misère s'ouvrit, et bientôt nous vîmes, gisante sur un grabat, une femme qui disparaissait quelques restes de souffle à la mort.

— C'était donc comme moi, Géronimo?

— Mes pères, nous dit la pauvre d'une voix éteinte, vous voyez en moi une proscriette sur laquelle s'est doublement appesantie la main du Seigneur.

Elle nous raconta alors, en quelques mots moins éloquens que ses gestes, le massacre que tu as fait des Porta, ses parents, et sa fuite.

— Ce n'est pas tout, ajouta-t-elle, il était écrit que je ne devais pas être seulement frappée comme fille et comme épouse; voici, près de mon sein bari par les fatigues de la route, un enfant qui bientôt n'aura plus de mère.

En parlant ainsi, elle découvrait à nos yeux une petite fille encore vagissante, mais blanche comme un lis et rose comme la fleur de l'églantier, un enfant moitié chair, moitié fruit. La pauvre petite, qui ne pouvait être dans la confidence de ce qui se passait de lugubre en ce moment autour d'elle, jouait avec un collier de corail roulé autour de son cou, et qui portait sur une petite plaque d'or ce mot gravé en lettres majuscules: METELLA.

— Madame, s'empressa de dire don Bartholomé (car pour moi j'étais muet de stupeur), madame, aux inquiétudes qui vous enlourdissent à cette heure solennelle, ne mêlez pas celle qui peut vous venir touchant le sort de votre enfant. Il y a dans Florence une femme qui est la patronne des orphelins, et celle-ci, plus à plaindre qu'aucune autre, puisqu'elle est plus jeune, aura moins à souffrir, remise aux soins de la dame.

En ce moment, une grosse larme tremblait comme une perle aux yeux de la mère, qui voulait donner une dernière caresse à sa fille. — Metella, lui dit-elle ensuite tout bas, comme si la frêle créature eût été à même de la comprendre, te voilà Florentine, non plus Corse. Néanmoins, ma fille, s'il t'est donné de grandir un jour, tâche de te souvenir de ceux qui ont tué tes parents.

Ce suprême effort l'avait épuisée. Je la regardais toujours tremblant, toujours muet; mais elle avait à peine achevé ces tristes paroles, qu'elle étendit les bras et mourut.

— A genoux! à genoux! me cria Bartholomé, et prions pour elle le Dieu qui a la main remplie de pardons.

J'obéis machinalement. Quant à Bartholomé, il prit la petite fille dans ses bras et l'emporta.

— Où ça? demanda le Corse en frappant ses épais sourcils.

— Chez la fille du républicain, chez Louise Strozzi, la mère de celles qui n'ont plus de mère. Mais qu'as-tu, Paolo? Qui te fait pâlir?

— C'est la joie. Le Dieu vengeur soit loué! Il ne reste plus au monde qu'une Porta, de même que, dans une heure, il ne restera plus qu'un Crémolini!

— Eh quoi! frère, à cette heure suprême, tu te laisses encore emporter par la pensée d'un coupable ressentiment? Songe plutôt à ton bonheur de l'autre monde, Paolo.

— Mon bonheur, c'est la vengeance. Ce que je voudrais pouvoir faire en échange de la part de paradis que je me suis gagnée en combattant vingt ans pour le pape, ce serait de transmettre mon âme tout entière à mon fils et de rendre ainsi à ma colère toutes les forces de la jeunesse.

— Pauvre fou! tu parles de jeunesse, et tu ne vois pas tes lèvres bleuir, ni tes yeux se clore peu à peu? Frère, pardonne si tu veux être pardonné; oublie si tu veux que le juge éternel ne se souvienne plus. Mais, d'ailleurs, la mort qui arrive ne te frappe-t-elle pas d'impuissance?

— Non, non. Je veux revivre tout entier dans mon fils. Regarde-le, mon fils, il sommeille; mais les rôles vont changer. Aussitôt que ma paupière sera fermée, c'est la sienne qui s'ouvrira, et, je le sens, le même feu qui me devore entrera de vive force dans ses veines.

— Piéto, ajouta le mourant en appelant son fils, Piéto, réveille-toi, je meurs! La haine des Porta m'écrase, c'est trop d'opulence pour un vieillard agonisant... Viens chercher ton héritage!

Mais l'enfant, dont une route forcée avait, pour ainsi dire, noué tous les membres, restait comme attaché sur sa couche.

faute faire les études nécessaires pour établir un chemin de grande communication entre Fénétrange et Albestroff; le conseil général appelle l'attention de M. le préfet sur cette demande.

Une pétition a été adressée au conseil général par les habitants notables des sept communes de Lorquin, Hattigny, Cirey, Héming, Landange, Val-et-Châtillon et Bertrambois, pour réclamer l'adoption et le classement d'un chemin de grande communication de Lorquin à Cirey.

Le conseil avait recommandé, dans sa dernière session, l'étude de cette question, et l'administration a mis sous ses yeux les études et rapports des agents-voyers; il en résulte que le chemin de Lorquin à Cirey n'a point été jugé réunir les conditions d'intérêt général auxquelles doivent répondre les chemins de grande communication, et qu'en conséquence son classement ne pouvait être proposé.

Dans cet état de choses, le conseil général, reconnaissant qu'il y a au moins lieu de donner aux communes intéressées et réclamantes la satisfaction que la loi permet de leur accorder, recommande à l'administration d'appliquer au chemin de Lorquin à Cirey les dispositions de l'article 6 de la loi du 21 mai 1856, et de faire en sorte que MM. les agents-voyers veillent soigneusement à ce que les ressources disponibles des communes pour le service vicinal soient de préférence portées sur ce chemin, afin qu'il soit le plus tôt possible en bon état de viabilité.

Le conseil a rejeté les demandes des communes de Morville-sur-Nied et de Saint-Epvre, tendant à ne plus concourir aux travaux du chemin n° 18; il a rejeté aussi celle de Létroucourt, qui appelait plusieurs communes non intéressées, à concourir aux réparations du chemin n° 28.

Le conseil, ayant reconnu l'utilité des cylindres compresseurs, recommande à l'administration d'en pourvoir chaque arrondissement; cette dépense pourra se faire au moyen des fonds restés libres sur les exercices de 1842 et 1843.

Rachat des prestations. — Le conseil d'arrondissement de Nancy a renouvelé ses observations sur les tarifs adoptés dans le département pour le prix de journée, et demande que le prix de rachat des prestations en nature varie selon le tarif de l'évaluation des journées de travail adopté dans chaque commune, pour la perception de la contribution personnelle et mobilière. Sans doute, il serait à désirer que l'on pût appliquer dans chaque commune des tarifs correspondant exactement aux prix de journée qui servent à la fixation de la contribution susdite, au lieu des moyennes auxquelles le conseil s'est arrêté jusqu'à présent; mais dans une question aussi importante et aussi pratique, il faut faire le possible, et, en recherchant le bien ou le mieux, ne pas tomber dans des difficultés d'exécution qui multiplieraient les écritures à l'infini et augmenteraient toute partie du travail dont les chemins ne profitent pas immédiatement.

Le rachat des prestations est facultatif, il ne faut pas l'obliger; le conseil général, en fixant les tarifs, a dû les établir de manière à approcher le plus possible de la vérité. Des tarifs trop bas, en portant au rachat ce qui pourrait être avantageux pour les chemins, créeraient pour la classe aisée des prestataires une sorte de privilège inadmissible en équité. Des tarifs trop élevés auraient, au contraire, l'inconvénient de diminuer le nombre des rachats.

— Il ne m'entend pas! Mentirait-il à son sang? Géronimo, apporte-le-moi!... Mais le religieux ne bougeait pas. — Frère, pour la dernière fois, songe plutôt à ton salut! — Pour la dernière fois, j'appelle la mort sur ce qui existe encore des Portes!

LUTHER ET FLEURISTE.

Quinze années avaient passé sur l'Italie et sur le monde depuis que le soldat du duc Jean était mort, laissant à un pauvre moine du couvent des Miséricordes le soin d'élever son jeune fils, et lui léguant en même temps la mission d'entretenir son esprit de la pensée d'une vengeance implacable. Depuis lors, Florence avait entièrement changé de face. Le grand-duc Alexandre, déjà à demi usé par l'excès des voluptés dégradantes, avait été enfin sacrifié, on sait comment, à la liberté florentine. Ce cousin du prince, ce Lorenzino, si frêle et si pâle, rongé lui-même en apparence par un étiolement prématuré, était bien l'homme de bronze

Le conseil général est guidé, par ces considérations, dans la recherche à la suite de laquelle les tarifs en vigueur ont été adoptés. Tout porte à croire qu'il a sensiblement atteint son but, car les réclamations n'ont été ni fréquentes ni nombreuses; loin de là, l'exécution régulière de la loi, les résultats que le département et obtient, les progrès constants de l'amélioration des communications vicinales, témoignent de la sagesse et de l'équité des moyens employés, et engagés à n'y apporter, quant à présent du moins, aucun changement.

Chemins vicinaux ordinaires. — D'après le rapport de M. l'agent-voyer en chef, il existait, au 31 décembre 1841, 2,885 chemins vicinaux ordinaires classés, sur un développement de 5,921 kil. Dans le cours de 1842, le nombre des chemins classés a été porté à 2,924, produisant un développement total de 5,964 kil. Au 31 décembre de ladite année 1842, 886 kil. se trouvaient à l'état d'entretien, 443 kil. à l'état de premier entretien, et 2,653 kil. restaient à l'état de sol naturel.

Les ressources affectées aux travaux de la petite vicinalité, pour 1842, comprenaient les valeurs ci-dessous.

Table with 2 columns: Description of resource and Amount. Includes 'En argent, votes ou prélèvements sur les revenus ordinaires...', 'Prestations acquittées en nature...', 'Total...', 'D'après les situations établies...', 'Pour l'exercice de 1843...', 'Sur quoi les travaux effectués au 15 juillet représentaient...'

Table with 2 columns: Description of resource and Amount. Includes 'Restait donc à exécuter pour une somme de...', 'Les ressources en argent produiraient une somme de...', 'Sur quoi les dépenses faites montent à...'

Table with 2 columns: Description of resource and Amount. Includes 'Restait à employer...', 'En réajustant la valeur en prestations, montant à...', 'Et celle en argent applicable aux chemins de petite vicinalité, ci...'

Table with 2 columns: Description of resource and Amount. Includes 'On a pour total des ressources de ce service...', 'Et en y ajoutant la valeur attribuée aux chemins de grande communication...'

Table with 2 columns: Description of resource and Amount. Includes 'On a pour total des ressources du service...', 'La grande et petite vicinalité pour l'année 1843, somme énorme et qui se réalise toujours facilement...'

Ce mode de construction a l'immense avantage d'établir sur tous les points du département un réseau de chemins aussi utiles au commerce qu'à l'agriculture, et d'exécuter ces chemins avec une telle

économie que le mètre courant de chemins de grande communication, construit à neuf, n'a coûté, en 1842, que 5 fr. 36 c., et le mètre courant d'entretien, 45 c. seulement.

Le conseil a vu avec une grande satisfaction des résultats aussi satisfaisants, et reconnaît qu'ils sont dus tant à la vigilance de M. le préfet qu'à celle des agents-voyers, dont le zèle et les talents sont constamment mis à de nouvelles épreuves.

Les travaux à prix d'argent de 1843 sont à peu près terminés; le montant total des ressources disponibles en argent s'élevait, au 1<sup>er</sup> août, à 200,515 fr. 71 c., sur quoi les dépenses faites présentent une valeur de 109,977 fr. 96 c. Les travaux de prestations sont moins avancés que l'année dernière à pareille époque; les pluies du printemps ont occasionné ce retard. La valeur des prestations effectuées en 1843, sur les chemins de grande communication, présente le chiffre de 113,525 fr. 50 c.; les travaux faits le 15 juillet dernier équivalent à une somme de 59,985 fr. 86 c.

Le conseil général, partageant l'opinion du conseil d'arrondissement de Toul, est d'avis qu'il ne peut être accordé de remises aux percepteurs sur le montant des prestations en nature, les remises ne devant être prélevées que sur les sommes réalisées entre leurs mains.

Chronique départementale.

On disait hier, à Nancy, que le duc de Montpensier était gravement malade, et l'on ajoutait que la reine sa mère était arrivée à Metz pour lui donner ses soins. Voici, d'après le Courrier de la Moselle, à quoi se réduit la vérité à ce sujet:

« Il y a dix jours que M. le duc de Montpensier est à Metz; il est indisposé, et, depuis huit jours, il garde le lit ou son appartement. Il en résulte un retard dans les opérations du simulacre de siège, qui, aujourd'hui, ne sont pas encore commencées. On pense généralement que si l'on entreprenait les travaux à cette époque avancée de la saison, dans la terre humide et détrempée par des pluies incessantes, il serait à craindre que la santé du soldat n'eût trop à en souffrir. »

Nouvelles Diverses.

Il est, dit-on, décidé que l'ouverture de la session se fera dans les premiers jours de décembre; on désigne même le 7 comme le jour fixé pour cette solennité.

Voici en quels termes le Journal des Débats confirme, d'après plusieurs correspondances particulières, la nouvelle d'une tentative d'assassinat dont l'empereur Nicolas a failli être victime:

« L'empereur de Russie, après avoir été accueilli à Berlin avec une indifférence marquée, a été insulté, à son passage à Posen, par le peuple encore douloureusement ému de la mort du général de Grolman, et, sur les frontières de la Prusse et de la Pologne, on a fait feu sur la voiture des aides-camp de l'empereur, que l'on avait prise pour celle de S. M. On a trouvé plusieurs balles dans la voiture et dans les manteaux des officiers. Ce n'est qu'à Varsovie que l'empereur a été instruit de cette tentative criminelle. »

Plusieurs confidés intimes de Marie-Christine doivent partir ces jours-ci pour Madrid, afin d'assister à l'ouverture des cortès, qui aura lieu le 13. Il paraît décidé qu'elle ira en Espagne aussitôt qu'un vote des cortès aura proclamé la déchéance d'Espar-

presque aussitôt connu de la république que la mort du grand-duc. On dirait, hélas! que les peuples de tous les temps et de tous les pays sont incorrigibles: délivrez-les d'un homme qu'ils abhorrent, ils se laisseront surprendre de nouveau par un homme non moins odieux.

Avec Cosme I<sup>er</sup>, les persécutions recommencèrent dans cette cité de Florence, si souvent teinte du sang de ses propres enfants. Vingt familles patriennes furent proscrites, et quatre cent trente bannis de tout ordre condamnés à mort. L'un des chefs du parti républicain, Philippe Strozzi, que le peuple entourait toujours de vénération, fut jeté dans la citadelle; mais l'illustre vieillard, préférant la mort à une vie ignominieuse, se suicida d'un coup d'épée dans cette prison où il était gardé à vue par les soldats du pape et les lansquenets de l'empereur d'Allemagne, réunis pour prêter main forte au nouveau tyran.

Au milieu de tous ces orages, laïques et religieux suivirent souvent la même fortune; don Géronimo disparut un jour comme tant d'autres, forcé sans doute d'abandonner la tutelle qu'il avait acceptée. L'enfant qu'il laissa était déjà, il est vrai, devenu un jeune homme; Pietro avait même vécu dans un temps et dans une ville où la guerre civile passait chaque jour dans la rue. Il n'avait cependant ouvert qu'avec défiance sa jeune âme à ces émotions du moment. Ce sol, qui l'avait reçu en fugitif, n'était pas sa patrie, et depuis long-temps aussi l'épée terrible de son père avait été dérobée à ses regards. Quoique aimant la liberté avec énergie, comme on l'aime toujours dans la jeunesse, il songeait donc à reporter son activité vers autre chose; ces discords civils, auxquelles il s'imaginait, à tort peut-être, devoir demeurer

étranger, lui laissèrent tout le loisir de se choisir un métier, et, s'il se pouvait, de se créer une famille.

Malgré les blessures que la hache du bûcheron et le plomb ducal lui avaient faites au cœur, Florence était encore en ce temps-là la patrie des arts. Les haïnes entre le peuple et le souverain s'étaient même un peu calmées, sinon apaisées. Cosme I<sup>er</sup>, par vœux plutôt que par le sentiment du beau, qu'il ne pouvait comprendre, avait continué les traditions de Médicis. Il achetait le palais Pitti, qu'il faisait achever à ses frais. Il appelait du fond de la Hollande, de l'Italie et de l'Espagne, les peintres, les ciseleurs, les poètes et les musiciens. Ces hôtes de tous les pays, attirés dans Florence, ne combaient pas sans doute les troupées impies que Pexil et la persécution avaient faites dans le sein des familles, mais leur arrivée enrichissait peu à peu les resserrins. Les citoyens se contentaient d'ailleurs de laisser leur maître faire la guerre aux siens propres et égorger presque coup sur coup ses deux fils aînés dans les chasses des Maremmes. L'or, les riches peintures, le marbre savamment travaillé, l'airain évidé par les disciples de Benvenuto Cellini, couvraient la ville de la base au sommet et enveloppaient, pour ainsi dire, d'une ombre éblouissante les caillots de sang dont était taché le gravier des rues. La poésie, toujours consolante, murmurait l'oubli au-dessus de tous les horreurs, et la musique, inséparable en concerts célestes, empêchait d'entendre les sours des veuves.

A cette même époque, vivait à Florence, dans la rue Sainte-Marie-de-Novelle, un artiste habile exerçant depuis son jeune âge la profession de luthier, mais par-dessus le marché un peu poète, un peu musicien, un peu peintre,

cutèrent le commandement avec une précision et un dévouement remarquables, aspirant toujours que la fin de cette aventure ne pourrait être que très-agréable à leurs estomacs; mais au bout de quelques minutes, le maître des cérémonies, s'adressant à un individu qui considérait cette scène avec le plus grand sang-froid: « Allons, monsieur, vous avez raison, cinquante personnes diront fort à l'aise autour de cette table » et, s'adressant aux autres: « Merci, mes braves; à présent vous pouvez partir, je n'ai plus besoin de vous. »

« Le désappointement fut d'abord très-vif, car il se trouvait là des gaillards de très-bon appétit, et, comme on dit: ventre affamé n'a pas d'oreilles; mais un d'entre eux, qui avait de la philosophie et de la mythologie, se prit à dire et fit rire les autres en leur disant que c'était là tout bonnement une petite répétition du supplice de Tantale, et ils s'en allèrent dîner moins mythologiquement. »

« Des poursuites judiciaires sont dirigées contre un négociant en thés que l'on accuse d'avoir revendu 2 et 5 fr. le demi-kilogramme du thé ararié, provenant de la cargaison du Relevance qui fut naufragé, il y a quelques mois, sur les côtes de la Manche. Avant de livrer ce thé à la consommation, le négociant l'aurait soumis à une préparation chimique qui avait pour but de transformer le thé noir avarié en thé vert. Cette modification se faisait à l'aide de jaune de chrome et de mine de plomb, c'est-à-dire de véritables poisons. »

« Plusieurs Bavares, arrivant à Trieste après leur expulsion de Grèce, ont été assaillis par le peuple à coups de pierres. — Dans le bourg Wewesich, près de Minsk (Russie), 156 maisons, habitées par des Israélites, ont été la proie des flammes. »

« INCENDIE A LA JAMAÏQUE. — Nous lisons dans le Standard du 6 octobre: « Le bateau à vapeur le Tay, arrivé à Falmouth, apporte des malles des Indes-Occidentales et du Mexique. M. Centot, passager à bord de ce navire, est porteur des dépêches du général Santa-Anna. Le Tay apporte la nouvelle d'un terrible incendie qui a eu lieu à Kingston au milieu de la journée, le 26 août, a détruit 400 maisons et beaucoup d'autres propriétés évaluées à 250,000 liv. st. Un individu a été tué par l'explosion d'une bombe. Beaucoup d'autres ont été blessés. Le feu a éclaté dans le quartier occidental de la ville; il a duré vingt-quatre heures avant qu'on pût s'en rendre maître. Des souscriptions sont ouvertes pour les victimes; le clergé fait des sermons de charité à leur bénéfice, et l'on doit faire appel à la mère-patrie. »

« La Gazette royale de Kingston, 50 août, donne sur cet événement les détails suivants: « Samedi, 26 août, à environ un quart après midi, les habitants de Kingston furent mis en émoi par le cri terrible au feu! Bientôt on sut qu'un incendie s'était déclaré dans la fonderie de James, et que tous les bâtiments étaient en flammes. La situation de la fonderie donnait peu de crainte pour les bâtiments environnants. Cependant les moulins et les magasins de bois de MM. Dacosta et Maxwell étant tout auprès du foyer de l'incendie, furent bientôt en flammes aussi. Hélas! ce n'était pas tout! la brise de mer, qui jusque-là avait été fort calme, souffla vers le soir avec violence, et la partie haute de la ville courut les plus grands dangers. On rassembla sur les lieux toutes les pompes de la ville, mais la difficulté de se pro-

comme c'était de mode parmi les intelligences d'élite de ce temps-là. Ce digne artiste, ainsi qu'on le devine, n'était autre que Pietro Crémolini. Pietro n'avait pas plus de vingt-quatre ans; c'était une belle nature de jeune homme, forte, décente et ayant de la passion pour toute une composition dramatique. Malgré le haut talent dont il donnait chaque jour des preuves dans la facture des instruments, il était toujours demeuré pauvre. On expliquait cela par deux raisons; d'abord, parce qu'en fait d'héritage, le religieux qui l'avait élevé ne lui avait guère laissé que de quoi acheter les outils de son métier; ensuite parce qu'il était amoureux. Cœur plein fait bourse vide.

Tout vis-à-vis l'atelier de Pietro, habitait aussi, dans une chaste cellule, une jolie petite fille brune du nom de Métella. En Italie, toutes les jolies filles s'appellent Métella, à moins cependant qu'elles ne se nomment Gioja, Giulia ou Ninetta. Celle-ci avait de trop grands yeux bleus pour qu'on s'avisât jamais de la trouver mal nommée. Au reste, c'était une ragazza, comme il en est encore un assez bon nombre aujourd'hui, vive, scintillante, accorte, et qui gagnait assez gaîment sa vie au jour le jour à faire des fleurs pour mêler à la chevelure des grandes dames et au chapeau des bourgeois.

Au temps où commence ce récit, temps de mœurs frivoles, de concerts et de mascarades, il n'était personne à Florence qui ne connût Métella-la-Fleuriste. Métella était, pour ainsi dire, passée en proverbe, elle, sa gracieuse figure et ses bouquets artificiels. Je crois même mieux que cela, un sonnet, où il était dit que, tout en parant la tête des femmes,

le joli lutin faisait tourner celles des maris. On se permettait tant de choses autrefois dans un sonnet!

Ainsi, de notoriété publique, Métella régnait par le droit de la beauté, droit qui en vaut bien un autre. Métella était aimée de tous les hommes, c'est l'usage; mais elle n'en aimait encore qu'un seul, c'est un peu moins l'usage. Elle aimait précisément Pietro Crémolini, l'artiste d'en face. Ce n'était pas que l'artiste fût plus beau garçon qu'un autre; peut-être même était-il un peu laid. D'ailleurs, toutes les femmes ne jugent pas de la beauté par les proportions mathématiques du corps et du visage, suivant le procédé des peintres. Métella aimait son voisin comme bien des jeunes filles aiment leur premier amour, sans trop savoir pourquoi, parce que les choses s'étaient trouvées ainsi, et qu'enfin, dans ses heures de loisir, elle le regardait souvent d'un air pensif, chaque fois qu'elle mettait la nez à la fenêtre, et qu'il la regardait plus souvent encore.

En tous cas, il était bien l'un et l'autre des deux amoureux les plus distraits, rien n'empêchait d'ajouter les plus ingénus, qu'il fût en ce temps-là dans toute la Toscane. Ils ne savaient bien faire qu'une chose: se sourire. Ce doux nonchaloir était toute leur vie, et pour chacun d'eux le reste du temps, les heures auxquelles ils ne se voyaient pas, s'écoulaient en insoucieuse paresse ou en vagues rêveries. Aimer, se sourire, ne rien faire, cela peut charmer le cœur, mais cela n'enrichit pas, comme on sait, et ils n'en avaient point encore fini avec cette hôte impitoyable qu'on appelle la pauvreté.

PHILIBERT AUDEBRAND. (La fin au prochain numéro.)

il donna du plat de son sabre un léger coup au cheval de la jeune Andalouse, qui, irritée de ces façons brusques, leva sa cravache et en cingla la figure du gendarme, qui eut le sang-froid de ne pas riposter et se borna à dresser procès-verbal.

Le lendemain, un huissier, assisté de deux personnes, se présenta chez M<sup>lle</sup> Montez et lui remit une citation à comparaître devant la seconde chambre du tribunal criminel de première instance, chargée des affaires sommaires, à l'effet de s'entendre condamner, pour résistance et outrages contre la force publique, à treize mois d'emprisonnement et aux dépens.

A peine M<sup>lle</sup> Montez eut-elle jeté un coup d'œil sur la traduction espagnole de l'exploit, qu'elle entra en fureur, déchira les deux pièces, les foula aux pieds et en jeta les morceaux à la tête de l'huissier. L'huissier requit sur-le-champ la force armée et fit conduire en prison M<sup>lle</sup> Montez, contre laquelle une nouvelle accusation vient d'être formulée pour avoir manqué au respect dû aux ordres de la justice, délit que nos lois punissent de trois à cinq ans de détention dans une maison de correction.

M<sup>lle</sup> Montez n'est âgée que de dix-neuf ans. Elle est fille d'un maréchal-de-camp qui est mort à Cadix en 1841. Sa mère et sa sœur cadette sont avec elle à Berlin.

**Politique extérieure.**

ESPAGNE. — DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE. — Perpignan, le 6 octobre. Le président et cinq membres de la junte d'Uloz se sont réfugiés hier à St.-Laurent-de-Gerdans, avec quelques soldats. La diligence de Barcelone n'arrive toujours pas à Figuières.

Sanz a établi son quartier-général à Gracia, où l'on a nommé une nouvelle députation provinciale pour la province de Barcelone.

Le 1<sup>er</sup> et le 2, la citadelle Mont-Jouy et le fort Pio ont tiré sur les points fortifiés de Barcelone, occupés par les insurgés, qui, le 2, ont cessé de répondre à leur feu.

ANGLETERRE. Les Anglais ne renoncent pas à leurs prétentions insolentes de contrôler nos actes et de nous contester le droit d'agir comme nous jugeons utile de le faire vis-à-vis des puissances étrangères. On lit, en effet, dans le Sun :

« Un sujet intéressant est maintenant soumis à l'examen des principaux conseillers légaux de la couronne. Nous voulons parler de la conduite du vaisseau de guerre français à Taïti, vis-à-vis de la reine Pomaré, souveraine des îles Sandwich. On nous assure que le gouvernement anglais a envoyé une remontrance très-énergique contre la saisie des îles de Taïti, au nom de la nation française, et que probablement la puissance de la reine Pomaré lui sera rendue. »

Comté de Galles. On écrit de Carmarthen, 2 octobre : « Samedi, dans la nuit, une barrière a été détruite sur la route de Lampeter. »

On écrit de Swansea, sous la date du 2 : « Samedi, dans la nuit, les Rebecaites ont démoli la porte de Tremaen, près de Llanelly. L'œuvre de dévastation commença vers dix heures : les portes furent arrachées de leurs gonds et jetées dans une fosse au charbon. Vendredi, la porte de Gwin-Dwy, située sur la nouvelle route entre Llandilo et Pompant, a été détruite. Le bureau de péage est démoli complètement, et la charpente a été réduite en cendres. »

Prusse. Le duc de Bordeaux est parti de Berlin le 29 septembre. Il se rend à Hambourg et de là, dit-on, s'embarquera pour Londres.

Il est décidé maintenant que le comte de Bresson conservera son poste d'ambassadeur à notre cour. Le personnel de l'ambassade sera augmenté. On attend aussi deux princes de la maison d'Orléans. Il n'est pas vrai que la Bavière se propose de se retirer du Zollverein. Tout annonce que cette association, loin de se dissoudre, s'étendra de plus en plus. Il règne une parfaite intelligence entre l'Autriche et la Prusse.

Une mésintelligence entre les deux puissances aurait des conséquences incalculables. On fait tous les efforts imaginables pour empêcher que cet accord ne soit troublé. Les nouvelles de l'Italie n'inspirent aucune inquiétude. On a parlé d'un rapprochement entre l'Angleterre, l'Autriche et la France, pour combattre l'influence de la Prusse appuyée sur la Russie; mais cette nouvelle est sans fondement.

(Feuilles de Francfort.)

**COURRIER DU SOIR.**

Le *Moniteur*, les journaux de Paris et notre correspondance particulière ne contiennent aucun fait important.

Dugaillon.

**LE RHUMES, CATARRHES, ENROUEMENTS, TOUX NERVEUSES**  
toutes les IRRITATIONS de POITRINE sont guéries promptement  
par l'usage de la **PATE DE GEORGE** d'Epinal (Vosges)  
la Reçue et Comme. Dix années de Voque toujours croissante  
et l'approbation d'un grand nombre de Médecins attestent son efficacité  
Elle se vend moitié moins cher que toutes les autres, par Boîtes et 1/2 Boîtes

A Nancy, Suard, Irottoir Royal. A Nancy, Watelle, confiseur. A Nancy, Barbier - Arnoult, place du Marché.  
Toul, Blanchard. Pont-à-Mousson, Duron. Dieuze, Picard jeune.  
Vézelize, Lachaise. Lunéville, Joly. Lorquin, Lhuillier.  
Vic, Champion. Blâmont, Thomas. Metz, Thomas, pl. Napoléon, 48.  
Nomeny, Vannesson. Saint-Nicolas, Knecht.

**ÉTUDE DE M<sup>e</sup> TOUSSAINT,**  
Notaire à Saint-Nicolas, successeur de M<sup>e</sup> Prévost.  
**VENTE**  
**D'USTENSILES DE CULTURE.**

Le mardi 17 octobre 1845, à neuf heures du matin, à St.-Nicolas, au domicile de feu le docteur Toussaint, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Toussaint, notaire audit lieu, à la vente aux enchères de deux grands chariots à jantes larges, une charrue avec ses accessoires, un tombereau, deux cribles dont un à cylindre, un cric, ustensiles de culture, harnais de chevaux, pelles, fourches, brouettes, etc., etc.; différents outils, un double décalitre, vitraux, cloches de couchés; échelles, bois, poutres, sommiers de cave; engrais, etc., etc.; un char-à-bancs avec deux capotes dont l'une est entièrement neuve, une vieille calèche; un cheval et une vache.

Le tout dépendant des successions des sieur et dame Toussaint.  
**Il y aura long crédit.** 2177.  
A vendre, UN BEAU BILLARD en noyer avec tous ses accessoires. — S'adresser à M. Camon, limonadier à Vic. 2175.

**AVIS.**

Un homme, d'un âge mûr, connaissant l'exploitation des coupes de bois, désirerait trouver une place de garde-ouf de directeur de coupes. — S'adresser au bureau du journal. 2174.

**Vente par suite de saisie.**  
Le jeudi 12 octobre 1845, neuf heures du matin, sur la place du Marché de la ville de Nancy, il sera procédé à la vente au plus offrant, d'objets mobiliers saisis, consistant en deux lits complets, armoires, chaises, tables, batterie de cuisine, etc., etc.  
**Argent comptant.**  
Dijon, 2176.  
Huissier audiencier près la cour royale de Nancy.

**COUPE DE BOIS**  
A VENDRE.

Le jeudi 26 octobre 1845, dix heures du matin, à Lunéville, en l'étude de M<sup>e</sup> ANCEL, notaire, il sera procédé à la vente, en deux lots, de la superficie de 6 hectares 70 ares de bois, dans la forêt du Grand-Cugnot, territoire de Mouacourt, appartenant à M. le vicomte de Lambel.  
Cette vente aura lieu sur soumissions cachetées, déposées auparavant. La vente ne sera définitive qu'autant que la soumission la plus élevée sera au moins égale au minimum fixé, et dont la connaissance sera donnée aux curieux avant l'ouverture des soumissions.  
S'adresser, pour voir la coupe, au sieur Linck, garde particulier à Mouacourt, et, pour prendre connaissance du cahier des charges, du plan, de l'arpentage et de la réserve, au château de Fleville, près Nancy; à M<sup>e</sup> Guérin, notaire à Nancy, rue St.-Georges, 26, et à M<sup>e</sup> Ancel, notaire à Lunéville. 2178.

**A VENDRE,**  
Dimanche 23 octobre, à huit heures du matin, à la Sucrerie de Champigneulle,

**UN GRAND MOBILIER ARATOIRE,**  
Composé de chariots moyens, petits et grands, charrettes, tombereaux, charrs-à-bancs, cabriolet, charrues de diverses espèces, herse, chevaux et harnais; futailles de toutes espèces, surtout convenables aux brasseurs et aux huiliers; un mobilier de distillerie complet, et aux huiliers; un mobilier de distillerie, principalement une grande servant au pesage des voitures chargées, chaudières et vases doublés en cuivre, un fût manège fait par M. Hoffmann. Vieux fers, foutes, caivres et plombs. 2179.

**A LOUER DE SUITE,**  
**UN RESTAURANT**

Situé dans un des beaux quartiers de la ville.  
On louerait ou on vendrait les accessoires qui en dépendent.  
S'adresser au bureau du journal. 2180.

A louer présentement, rue Saint-Dizier, 127, UN APPARTEMENT COMPLET, au 2<sup>e</sup> étage, fraîchement décoré.  
A la même adresse, on demande un jeune homme pour une maison de commerce. 2107.

**TRAITEMENT**

Des affections de la peau, des scrofules ou humeurs froides, des rhumatismes nerveux et goutteux, des maladies nerveuses des femmes et des enfans, des convulsions épileptiformes, du somnambulisme naturel, de la danse de saint Guy, de la catalepsie, et plus spécialement encore de l'épilepsie ou mal caduc.

M. le docteur LAVILLE DE LAPLAIGNE, docteur-médecin homœopathe de Dijon, se rendra, en quittant Metz, à Epinal, où il séjournera les 9, 10 et 11, hôtel du Louvre, et, les 12 et 13, à Vesoul, hôtel de la Madelaine. Il fournit gratuitement ses soins et ses médicaments aux malades indigens munis d'un certificat signé par le maire et le curé de leur commune. 2119.

**PIANOS NEUFS**

DE PARIS ET DE STRASBOURG,  
**A VENDRE ET A LOUER.**  
Chez M. Hess, rue Saint-Dizier, 125.  
**Echange de vieux pianos.** 2122.

Étude de M<sup>e</sup> LASSAUSSE, notaire à Darney (Vosges).  
**ADJUDICATION DÉFINITIVE,**  
EN TOTALITÉ OU PAR LOTS,  
**DU CHATEAU DE SAINT-BALMONT.**

Le dimanche 13 octobre 1845, une heure après midi, en l'étude et par le ministère dudit M<sup>e</sup> LASSAUSSE, il sera procédé à la vente aux enchères de la propriété de Saint-Balmont, composée du château, avec 4 hectares 40 ares de terrains y attenants, de 70 hectares de terres et de 11 hectares de prés, le tout en plusieurs parcelles et susceptible d'être revendu en détail ou par lots.

On traitera à l'amiable avant l'adjudication, s'il est fait des offres suffisantes.  
S'adresser à M. Barjonet, ancien notaire à Darney, qui a pouvoir de vendre, ou à M<sup>e</sup> LASSAUSSE, notaire sus nommé. 2045.

**MARCHÉ DE NANCY DU 7 OCTOBRE 1845.**

|   |                                   |
|---|-----------------------------------|
| Blé (vieux), 1 <sup>re</sup> qualité, l'hectolitre. . . . . | 20 <sup>fr</sup> 85 <sup>ct</sup> |
| Id., — 2 <sup>e</sup> — idem. . . . .                       | 20                                |
| Id., — 3 <sup>e</sup> — idem. . . . .                       | 17 09                             |
| Id. (nouveau), l'hectolitre. . . . .                        | 8                                 |
| Org. Prix moyen de l'hectolitre. . . . .                    | 8 64                              |
| Avoine. Idem. . . . .                                       | 6 69                              |
| Foin (vieux), le quintal métrique. . . . .                  | 5 20                              |
| Foin (nouveau), idem. . . . .                               | 2 20                              |
| PAILLE, idem. . . . .                                       | 2 20                              |
| Bois. Le stère. . . . .                                     | 40 41                             |

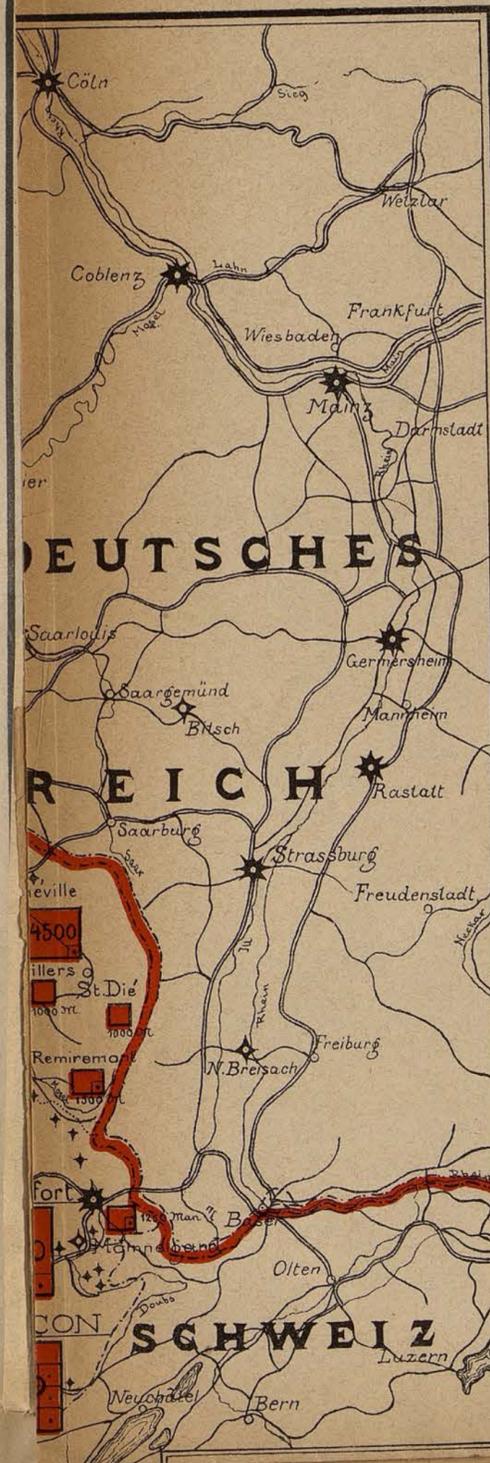
**Bourses du 9 Octobre.**

|                             |                                    |   |
|-----------------------------|------------------------------------|---|
| Cinq pour 100. . . . .      | 121 <sup>fr</sup> 20 <sup>ct</sup> | Rentes de Naples. 408 <sup>fr</sup> 5 <sup>ct</sup> |
| Quatre 1/2 p. 100. . . . .  | 104                                | Etats Romains. . . . . 406 5/8                      |
| Quatre pour 100. . . . .    | 104                                | Espagne active. . . . . 28                          |
| Trois pour 100. . . . .     | 81 70                              | 5 pour 100 belge. . . . . 104 1/2                   |
| Banque. . . . .             | 5290                               | 5 pour 100 idem. . . . . 2                          |
| Oblig. de la ville. . . . . | 4522 80                            | Banque belge. . . . . 767 50                        |

NANCY, DE L'IMPRIMERIE DE DARD,  
Rue des Capucins, 22.

Preis im Einzelverkauf 10 Bfg.

**Franzosen**  
**Grenze.**  
**r Major a. D.**



**I. Friedensstärke des französischen**  
(im ganzen)

Infanterie 649 Bataillone  
Kavallerie 398 Eskadronen  
Artillerie (Feld- u. Fuß-Artillerie) 446 Batterien  
Pioniere, Train, (Stäbe) u. s. w.  
Zusammen

**II. Friedensstärke des deutschen**  
(im ganzen)

Infanterie 503 Bataillone  
Kavallerie 465 Eskadronen  
Artillerie (Feld- u. Fuß-Artillerie) 340 Batterien  
Pioniere, Train, (Stäbe) u. s. w.  
Zusammen

**III. Kriegsstärke des französischen**  
Infanterie.

Aktive Armee 817 1/2 Bataillone  
Landwehr . . . . . 449  
Zusammen 1266 1/2 Bataillone

**Kavallerie.**

Aktive Armee . . . . . 398 Eskadronen  
Landwehr . . . . . 79  
Zusammen 477 Eskadronen

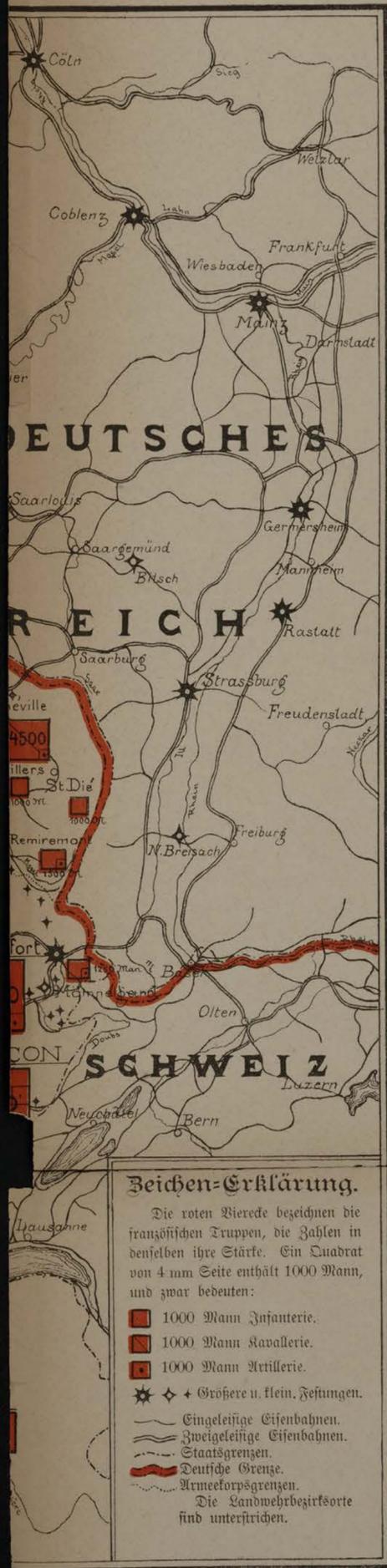
**Artillerie.**

Aktive Armee . . . . . 446 Batterien  
Landwehr . . . . . 367  
Zusammen 813 Batterien

**IV. Größe der französischen Festungen und der deutschen Grenze.**

Dieselben haben folgenden Umfang in Kilometern:  
Belfort 35 k, Besançon 37 k, Dijon 45 k, Epinal  
Lyon 70 k, Paris 125 k, Reims 60 k, Toul 40 k, Verdun  
Innerhalb der Befestigungen bei Laon findet eine ganz  
Der Bau der in den letzten 12 Jahren errichteten Festung  
reich 600 Millionen Franken.

# Franzosen Grenze. r Major a. D.



## I. Friedensstärke des französischen Heeres

(im ganzen)

|                                      |                |              |
|--------------------------------------|----------------|--------------|
| Infanterie                           | 649 Bataillone | 294 927 Mann |
| Kavallerie                           | 398 Eskadronen | 74 834 "     |
| Artillerie (Feld- u. Fuß-Artillerie) | 446 Batterien  | 76 700 "     |
| Pioniere, Train, (Stäbe) u. s. w.    |                | 76 822 "     |
| Zusammen                             |                | 523 283 Mann |

## II. Friedensstärke des deutschen Heeres

(im ganzen)

|                                      |                |              |
|--------------------------------------|----------------|--------------|
| Infanterie                           | 503 Bataillone | 290 194 Mann |
| Kavallerie                           | 465 Eskadronen | 64 589 "     |
| Artillerie (Feld- u. Fuß-Artillerie) | 340 Batterien  | 51 166 "     |
| Pioniere, Train, (Stäbe) u. s. w.    |                | 21 325 "     |
| Zusammen                             |                | 427 274 Mann |

## III. Kriegsstärke des französischen Heeres.

### Infanterie.

|                              |                    |
|------------------------------|--------------------|
| Aktive Armee                 | 817 1/2 Bataillone |
| Landwehr                     | 449 "              |
| Zusammen 1266 1/2 Bataillone |                    |

### Kavallerie.

|                         |                |
|-------------------------|----------------|
| Aktive Armee            | 398 Eskadronen |
| Landwehr                | 79 "           |
| Zusammen 477 Eskadronen |                |

### Artillerie.

|                        |               |
|------------------------|---------------|
| Aktive Armee           | 446 Batterien |
| Landwehr               | 367 "         |
| Zusammen 813 Batterien |               |

### Mannschaften:

#### 1. Geübte:

|                         |              |
|-------------------------|--------------|
| Aktive Armee            | 704 714 Mann |
| Reserve                 | 510 294 "    |
| Landwehr                | 582 523 "    |
| Landsturm               | 625 633 "    |
| Zusammen 2 423 164 Mann |              |

#### 2. Nichtgeübte:

|                          |                |
|--------------------------|----------------|
| Dispensierte u.          | 1 330 000 Mann |
| Im ganzen 3 753 164 Mann |                |

Nach einer französischen Zusammenstellung (in „avant la bataille“) betragen die Gesamtstreitkräfte der Franzosen: 4 108 000 Mann

mit Worten: **Vier Millionen Mann!**

## IV. Größe der französischen Festungen zwischen Paris und der deutschen Grenze.

Dieselben haben folgenden Umfang in Kilometern:

Belfort 35 k, Besancon 37 k, Dijon 45 k, Epinal 40 k, Langres 60 k, Lyon 70 k, Paris 125 k, Reims 60 k, Toul 40 k, Verdun 38 k.

Innerhalb der Befestigungen bei Laon findet eine ganze Armee Aufstellung.

Der Bau der in den letzten 12 Jahren errichteten Festungen kostete Frankreich **600 Millionen Franken.**

## V. Eisenbahnen zwischen Paris und der deutschen Grenze.

Zum Jahre 1878 beschloß die französische Regierung, 17 700 Kilometer Eisenbahnen zu bauen. Dieselben sind fast alle für militärische Zwecke bestimmt, für die Verteidigung des Landes. Der größte Teil derselben liegt zwischen Paris und der deutschen Grenze und ist schon im Betriebe. Die meisten haben zwei Geleise, wie auf der Karte zu sehen ist. Die Kosten dieser neuen Bahnen werden auf circa **4200 Millionen Franken** berechnet.

Nachtrag. In der Karte ist unter das Festungszeichen zwischen Diedenhofen und Montmédy der Ortsname Longwy zu setzen nebst einem roten Viereck mit 1250 Mann (1 Jägerbataillon und 1 Feldbatterie). Ferner beläuft sich zufolge der neuesten offiziellen Angaben die Stärke von Auxonne auf 8400 Mann (mehr 1 Infanterie-Regiment), Chambéry 9400 Mann (mehr 1 Jäger-Bataillon), Lunéville 5500 Mann (mehr 1 Jäger-Bataillon), Melun 4000 Mann (mehr 1 Jäger-Regiment zu Pferd), Mézières 7250 Mann (mehr 1 Feldbatterie), Neuchâteau 7000 Mann (mehr 1 Infanterie-Regiment), Bienna 4000 Mann (mehr 1 Husaren-Regiment).

## VI. Bildliche Vergleichung der Kriegsmacht des Deutschen Reiches, von Frankreich und Rußland im Frieden. Ende Januar 1887.\*

| 1.                       | 2.                       | 3. Artillerie |                     |                           | 4. Friedens-Stärke | 5. Kriegs-Budget | 6. Offene Land-Grenze | 7. Marine |
|--------------------------|--------------------------|---------------|---------------------|---------------------------|--------------------|------------------|-----------------------|-----------|
|                          |                          | Batterien     | Bespannte Geschütze | Bespannte Munitions-Wagen |                    |                  |                       |           |
| Infanterie<br>Bataillone | Kavallerie<br>Eskadronen |               |                     |                           |                    |                  |                       |           |
| D F R                    | D F R                    | D F R         | D F R               | D F R                     | D F R              | D F R            | D F                   | D F R     |
|                          |                          |               |                     | Reine                     |                    |                  |                       |           |

\* Die bei den einzelnen Waffengattungen u. s. w. eingezeichneten Linien deuten durch ihre verschiedene Länge das Stärke-Verhältnis der einzelnen Waffen bezüglich des Deutschen Reiches (D mit — gezeichnet), Frankreich (F mit — gezeichnet), Rußland (R mit — gezeichnet) an. Eine derartige Tabelle ist geeignet, ein in die Augen fallendes Bild zu geben von der Ueberlegenheit Frankreichs wie Rußlands gegenüber dem Deutschen Reiche fast in allen Waffengattungen, ebenso auch bezüglich der Ausgaben.

1. Infanterie: Deutsches Reich 503 Bataillone, Frankreich 649 Bat., Rußland 814 Bat.
  2. Kavallerie: Deutsches Reich 465 Eskadronen, Frankreich 398 Esk., Rußland 610 Esk.
  3. Artillerie (Feld-): Deutsches Reich 340 Batterien, Frankreich 446 Batt., Rußland 395 Batt. Deutsches Reich 1404 bespannte Geschütze, Frankreich 1856 besp. Gesch., Rußland 1736 besp. Gesch. Deutsches Reich 0 bespannte Munitionswagen, Frankreich 851 besp. Mun.W., Rußland 160 besp. Mun.W.
  4. Friedens-Stärke: Deutsches Reich 427 274 Mann, Frankreich 523 283 M., Rußland 990 000 M.
  5. Das Kriegs-Budget beträgt von den Gesamtstaatsausgaben in Prozenten: Deutsches Reich 26,04, Frankreich 40,46, Rußland 40,00.
  6. Von den Landgrenzen liegen offen: Deutsches Reich 42 Proz., Frankreich 14 Proz., Rußland kann hier, wegen seiner ausgedehnten asiatischen Grenze, nicht in Vergleich gestellt werden.
  7. Marine: Deutsches Reich 98 Schiffe, worunter 27 Panzerfahrzeuge; Frankreich 410 Schiffe, worunter 52 Panzerfahrzeuge; Rußland 391 Schiffe, worunter 39 Panzerschiffe.
- Bemerkungen. Boulangers Heeres-Reorganisation bezweckt Erhöhung des jährlichen Rekrutenkontingents, Vermehrung der Kadres der Linie und dadurch auch derjenigen der Reserve-truppen. Erzielung größerer Kriegsbereitschaft, Schlagfertigkeit und Offensivkraft. Ferner projektirt: 11 neue Kavallerie-Regimenter (55 Esk.) und 4 neue Train-Eskadrons.

## VII. Kosten für Wiederherstellung des französischen Kriegsmaterials nach dem letzten Kriege: 2 330 870 243 Franken.

## VIII. Benützte Quellen für die Karte und den Text.

1. Répartition et emplacement des troupes de l'armée française (Paris vom 1. November 1886); 2. L'indicateur des chemins de fer (Paris vom 22. Januar 1887); 3. Annuaire de l'armée française (Paris); 4. Journal militaire officiel (Paris); 5. Militärwochenblatt (Berlin); 6. Jahrbücher für die deutsche Armee und Marine (Berlin); 7. Carte des étapes de la France (Paris); 8. Carte de la France 1 : 500 000 dressée au dépôt des fortifications (Paris) u. s. w.

angezeichnet in Summe von ca. 600 000 Mann.

2. Die Depot-Truppen. 3. Die Pioniere (Mann). 7. Der Landsturm (625 633 Mann) u. s. w.

**Seeres**

294 927 Mann  
 74 834 "  
 76 700 "  
 76 822 "

**Seeres**

290 194 Mann  
 64 589 "  
 51 166 "  
 21 325 "

**Seeres.  
 schaften:**

704 714 Mann  
 510 294 "  
 582 523 "  
 625 633 "

**VI. Bildliche Vergleichung der Kriegsmacht des Deutschen Reiches, von Frankreich und Rußland im Frieden. Ende Januar 1887.\***

| 1.                       | 2.                       | 3. Artillerie |                     |                           | 4.              | 5.            | 6.                 | 7.     |
|--------------------------|--------------------------|---------------|---------------------|---------------------------|-----------------|---------------|--------------------|--------|
|                          |                          | Batterien     | Bespannte Geschütze | Bespannte Munitions-Wagen |                 |               |                    |        |
| Infanterie<br>Bataillone | Kavallerie<br>Eskadronen |               |                     |                           | Friedens-Stärke | Kriegs-Budget | Offene Land-Grenze | Marine |
| DFR                      | DFR                      | DFR           | DFR                 | DFR                       | DFR             | DFR           | DF                 | DFR    |

\* Die bei den einzelnen Waffengattungen u. s. w. eingezeichneten Linien deuten durch ihre verschiedene Länge das Stärke-Verhältnis der einzelnen Waffen bezüglich des Deutschen Reiches (D mit — gezeichnet), Rußland (R mit — bezeichnet) an. Eine derartige

Im Auftrag der Deutschen Partei in Brnt gegeben.

**V. Eisenbahnen zwischen Paris und der de**  
 Im Jahre 1878 beschloß die französische Regierung Eisenbahnen zu bauen. Dieselben sind fast alle für militärische Zwecke und der Verteidigung des Landes. Der größte Teil der Eisenbahnen ist schon im Betrieb und der Rest ist in der Ausführung. Die Kosten werden auf circa 4200 Millionen Franken berechnet. In der Karte ist unter den Festungslinien die

**Beiden-Struktur.**

Die roten Linien bezeichnen die Hauptbahnen, die in Paris ihren Ursprung nehmen. Ein Quadrat von 4 mm Seite enthält 1000 Mann und zwar bezeichnen:

- 1000 Mann Infanterie.
- 1000 Mann Kavallerie.
- 1000 Mann Artillerie.

◆ + Größere u. Klein-Festungen.

— Eingeleitete Eisenbahnen.

— Zweigleisige Eisenbahnen.

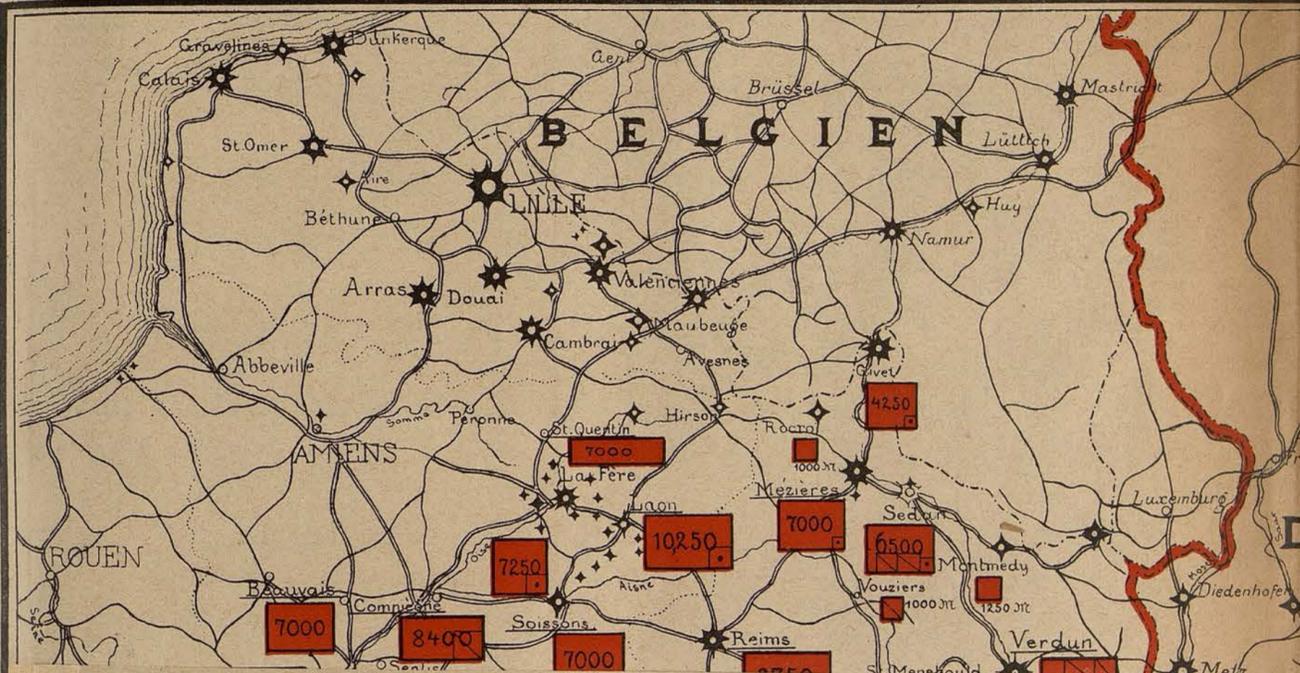
— Staatsbahnen.

— Deutsche Grenze.

— Grenzposten.

Die Landwehrbestände sind unterteilt.

**Truppen und Festungen der zwischen Paris und der deutschen Grenze**  
 Entworfen von G. v. Tröltzsch, Kgl. Württembergische nach den besten meist amtlichen Angaben.



2. Die Depot-Truppen. 3. Die Pionier-Regimenter. 7. Der Landsturm (625 633 Mann).

u. s. w.

on, s'

à Dar-

ssausse.

2043

343.

20' 85'

20 "

17 09 "

8 64 "

6 69 "

5 20 "

2 20 "

10 41 "

408' "

406 3/8 "

28 "

404 1/2 "

2 "

767 50 "